

**Vous devez impérativement présenter l'original accompagné
de la photocopie qui sera conservée dans votre dossier**

- **Pièce d'identité** : Carte Nationale d'Identité ou passeport pour les étudiants de nationalité française et les ressortissants de l'Espace Economique Européen.
- **Pour les étudiants étrangers** : Carte d'identité et Passeport.
- **Titre d'accès à l'Université** : relevé de notes du baccalauréat ou diplôme admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit...)
- **Attestation personnelle d'affiliation à la Sécurité Sociale***. Le cas échéant, attestation de la personne (parent, conjoint) sur laquelle vous figurez*. A défaut, vous devrez adhérer à la Sécurité Sociale Etudiante.
- **Si vous êtes étranger(e) originaire de l'Espace Economique Européen ou Suisse** :
Carte Européenne d'Assurance maladie*.
- **Certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense ou Citoyenneté**, à défaut attestation de recensement (-18 ans).
- **Attestation d'assurance Responsabilité Civile** ou celle de vos parents précisant vos nom et prénom, couvrant l'année universitaire en cours et couvrant également vos périodes de stages.
- **Moyen de paiement** : **Carte bancaire ou chèque** libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INU JFC **(Ne pas remplir le chèque, le montant vous sera précisé lors de votre inscription)**.

Attention pour le Campus de Castres, paiement uniquement par chèque.

Selon votre situation

- **Si vous êtes boursier(e)**, votre notification d'attribution de bourse 2017/2018 délivrée par le **CROUS** ou **CAMPUS France**. Attention, si vous possédez une attribution de bourse délivrée par un CROUS autre que celui de Toulouse, il vous appartient de procéder au transfert de votre Dossier Social Etudiant.
- **Si vous êtes boursier(e) du Gouvernement Français** : attestation de bourse 2017/2018.
- **Si vous êtes réfugié ou apatride** : **Titre de séjour** (mention réfugié politique ou demandeur d'asile) ou **carte OFPRA**.
- **Si vous êtes pupille de la nation** : attestation de la D.D.A.S.S. de moins de 3 mois.
- **Si vous êtes étudiant(e) salarié(e)** : votre contrat de travail couvrant l'année universitaire ET vos 3 derniers bulletins de salaire.
- **Si vous avez bénéficié d'une validation des études supérieures (VES), d'une validation des acquis (VA) ou d'une validation des acquis de l'expérience (VAE)** : joindre la photocopie de la décision d'admission.
- **Si vous vous inscrivez en Licence Professionnelle ou en Master** : copie de la lettre ou du mail d'admission et relevé de notes du Baccalauréat et du BTS ou attestation de réussite de la Licence.
- **Pour les étudiants de STAPS**: certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique d'activités sportives et le diplôme du PSC1, le cas échéant.
- **Si vous êtes sportif(ve) de haut niveau** : attestation du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 2017 / 2018.
- **Si vous êtes mineur au moment de l'inscription** : l'autorisation parentale pour vous inscrire avec la copie de la pièce d'identité du représentant légal.